

qu'ils redoubleront d'activité en 1905-1906, pour le plus grand avantage de notre prospérité industrielle et nationale.

## Concours

### POUR LES ZELATEURS DE LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Dans l'espoir d'augmenter l'effectif de notre société, le bureau de direction de la Caisse Nationale d'Economie vient d'instituer un grand concours dont on trouvera ci-après les conditions.

L'intérêt général est de travailler au progrès de la Société et les bénéfices réalisés après vingt ans seront d'autant plus considérables que sera plus grand le nombre de membres inscrits. Chaque sociétaire est personnellement intéressé à ce progrès et le succès dépasserait toutes nos espérances si chacun, de ceux déjà inscrits à la Caisse s'imposaient le devoir de faire inscrire un nouveau membre durant l'année. La chose est pourtant possible et la conséquence de ce travail individuel serait l'accumulation de plusieurs millions de dollars à l'époque de la distribution des rentes aux sociétaires persévérants.

Le secrétaire-trésorier et le bureau de direction compte donc sur le dévouement des percepteurs de la Caisse Nationale d'Economie comme sur la sympathie de tous les amis de l'œuvre pour suppléer à la pro-

pagande qu'ils ne peuvent faire personnellement, en communiquant à leurs parents et à leurs connaissances le zèle et l'ardeur nécessaires pour atteindre le but désiré.

### CONDITIONS DU CONCOURS

*A commencer du 1er novembre 1905 au 1er janvier 1906. Adopté par le bureau de l'Association, à sa séance du 13 octobre 1905.*

Les sections et les percepteurs qui les auront méritées aux termes du présent concours, recevront à titre gracieux et comme témoignage de gratitude pour les services rendus à l'Association, les récompenses énumérées ci-après.

### AUX SECTIONS

Premièrement.—Les sections de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal étant de droit sections de la Caisse Nationale d'Economie, la section de l'Association qui recrutera le plus grand nombre de membres, mais pas moins de 25, recevra comme prix un drapeau en soie portant l'écusson de l'Association Nationale.

Deuxièmement.—Un drapeau en soie portant l'écusson de la Société Nationale ou bien une somme de \$25.00, au choix de la section, sera donnée à la section de la Caisse Nationale d'Economie, en dehors de la ville de Montréal, qui inscrira le plus grand nombre de membres à la Caisse, mais pas moins de 25 membres devront être inscrits par cette section.